

Amiens, le 15 octobre 2020

Dossier suivi par :  
Emeline Gardel

len80.ponthieu-marquenterre@ac-  
amiens.fr

03 22 28 06 38

L'inspecteur d'académie,  
directeur académique des services de  
l'Éducation nationale de la Somme

à

Mesdames les directrices  
et messieurs les directeurs d'école

s/c de mesdames les inspectrices et messieurs  
les inspecteurs de l'Éducation nationale

**Objet :** Directeur référent départemental

**Référence :** BO n°32 du 27août 2020 « Directeurs d'école »

Dans le cadre des travaux engagés en faveur des directeurs d'école et dans l'attente d'une proposition de loi, une fonction de référent pour les directeurs d'école est expérimentée par la DSDEN de la Somme. Un directeur référent a été missionné au 1<sup>er</sup> octobre 2020 afin d'accompagner l'ensemble des directeurs dans l'exercice de leurs missions.

Je vous informe que vous pourrez faire appel à **madame JOUY Anne-Claire**, directrice référente pour le département de la Somme, **les lundis et les jeudis** :  
[dirref80@ac-amiens.fr](mailto:dirref80@ac-amiens.fr)

Ses missions se déclinent autour de deux axes complémentaires :

- renforcer les échanges entre pairs ;
- accompagner les directeurs d'école.

### 1. Temps d'échanges entre pairs.

**Six heures** seront dégagées du temps dédié aux animations pédagogiques de circonscription pour la participation à des temps d'échange entre pairs. La directrice référente les organise et les planifie sur la base de **quatre rendez-vous répartis sur l'année scolaire** : deux en présence et deux à distance. Le faible effectif de ces groupes a pour objectif de faciliter les échanges et les interactions professionnelles. Chaque temps de rencontre entre pairs est composé d'un temps d'échange libre en autonomie couplé à un temps d'échange animé par la directrice référente. Le référentiel de compétences des directeurs d'école servira de base aux échanges. Ce temps donnera lieu à une remontée de conclusions à l'IA-DASEN.

6h de temps d'échange entre pairs	2h en novembre/décembre (1h entre pairs avec la directrice référente + 1h entre pairs)
	1h en janvier/février à distance entre pairs avec la directrice référente.
	2h en mars/avril (1h entre pairs avec la directrice référente + 1h entre pairs)
	1h en mai/juin à distance entre pairs avec la directrice référente.

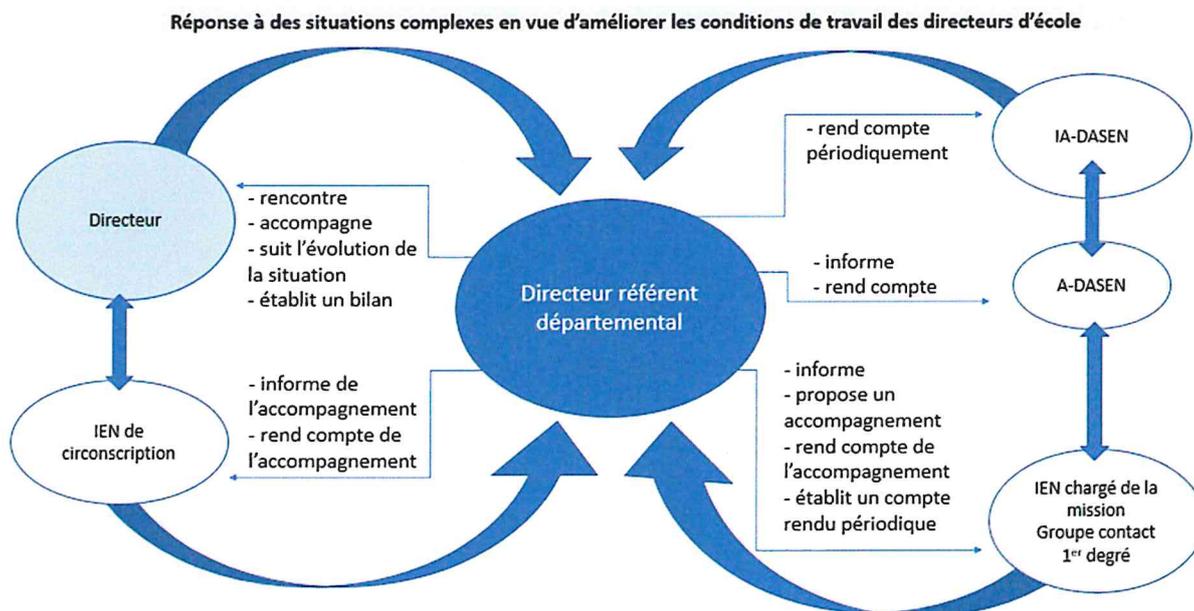
## 2. Groupe contact 1<sup>er</sup> degré

Ce groupe a pour vocation d'aborder des **problématiques départementales** propres aux directeurs d'école et d'envisager collégalement **des réponses pédagogiques et/ou organisationnelles concrètes**. Réuni régulièrement par l'IA-DASEN, il est composé des représentations syndicales, de directeurs volontaires représentatifs de la diversité locale, de la directrice référente, de CPC du groupe de travail dédié, de l'IEN mission Groupe contact, de l'A-DASEN et du Secrétaire Général.

Il est décliné en deux instances complémentaires : un groupe contact plénier et un groupe contact thématique.

## 3. Accompagnement des directeurs

En réponse à des situations complexes, la directrice référente assure les fonctions de personnel ressource auprès de ses pairs, en lien avec les conseillers techniques de l'IA DASEN.



Comme tout nouveau dispositif en cours d'expérimentation, la mise en œuvre de ce fonctionnement et les missions dédiées à la directrice référente ont vocation à évoluer au fur et à mesure de leur déploiement. Votre participation et vos retours seront précieux afin d'optimiser cette fonction qui se doit de répondre aux besoins manifestés lors des consultations des directeurs de l'année scolaire dernière.

*Avec toute ma confiance,*

  
Gilles NEUVIALE